

Canadian Association of Physicists
Suite 112, McDonald Bldg.
University of Ottawa
150 Louis Pasteur Avenue
OTTAWA ON K1N 6N5



Association canadienne des physiciens et physiciennes
Bureau 112, Immeuble McDonald
Université d'Ottawa
150 rue Louis Pasteur
OTTAWA ON K1N 6N5

ACTIVITÉS ET INITIATIVES DE L'ACP

L'ACP est l'organisme à travers lequel les physiciennes et physiciens canadiens font connaître les réalisations de notre communauté, exercent une influence sur les gouvernements et agences subventionnaires et traitent des questions qui touchent à notre travail, nos étudiants, nos institutions et nos emplois.

LIAISON AVEC LE GOUVERNEMENT. Seule, ou avec des partenaires d'autres disciplines, l'ACP s'assure que ses officiers, ses membres et son personnel rejoignent les parlementaires, leurs principaux conseillers et les journalistes pour les amener à mieux saisir les bénéfices que la science universitaire, gouvernementale et industrielle apporte au Canada.

L'ACP a, depuis plusieurs années, joué un rôle de premier plan au comité de direction du Consortium canadien pour la recherche (CCR) et a été un membre fondateur du Partenariat en faveur des sciences et de la technologie. L'ACP contribue au mémoire annuel du CCR au Comité des finances de la Chambre des communes et, au cours des trois dernières années, a également soumis son propre mémoire. À quelques reprises, ces démarches ont conduit à rencontrer en personne des ministres ou députés fédéraux.

Il n'est pas exagéré de dire que les efforts de l'ACP, seule ou avec les groupes mentionnés plus haut, ont été parmi les principaux facteurs qui ont conduit à un soutien de la science nettement plus important depuis la fin des années 90.

Mais nos efforts doivent se poursuivre et se renforcer pour résoudre les nombreux problèmes qui demeurent, alors que l'environnement politique semble moins enthousiaste pour la recherche fondamentale. Les questions auxquelles nous attachons particulièrement d'importance comprennent présentement:

- l'augmentation du financement des conseils subventionnaires, dirigée vers les programmes qui soutiennent la recherche fondamentale;
- l'utilisation du montant récupéré de la réduction du programme de bourses d'études supérieures du Canada pour financer des bourses doctorales et postdoctorales dans les universités et l'industrie;
- la reconnaissance de l'importance unique des institutions scientifiques gouvernementales et l'assurance que tous les programmes de recherche gouvernementaux essentiels aient les fonds nécessaires pour remplir leur mandat.

LIAISON AVEC LE CRSNG. Le comité de liaison ACP/CRSNG, présidé par le directeur des affaires académiques, a été mis sur pied en 1990 après une désastreuse réaffectation des fonds du CRSNG. Cette initiative inédite a ouvert une voie de communication bilatérale entre le CRSNG et la communauté des physiciens.

Le comité de liaison a travaillé pour aider notre communauté à démontrer l'importance de la physique pour l'avenir du Canada. L'ACP et ses divisions ont fourni l'appui et le leadership aux comités de direction de réaffectation des fonds pour accomplir le travail si important avant chaque réaffectation. Notre travail a joué un rôle très significatif pour arriver à ce que les réaffectations de 1998 et de 2002 soient remarquablement positives.

En 2007, l'ACP a soumis des mémoires sur les deux importants examens que le CRSNG a menés sur le programme de subventions à la découverte et la structure des CSS. L'ACP a suivi de près l'impact de la nouvelle structure sur la communauté de physique et a ouvert des canaux de communication pour faire connaître notre point de vue.

LE FONDS D'ÉDUCATION. À travers son fonds libre d'impôts, l'ACP soutien plusieurs initiatives importantes en éducation et pour accroître ses liens avec le public:

- la tournée annuelle des conférenciers, qui rejoint maintenant essentiellement tous les départements de physique des universités canadiennes ainsi que quelques cégeps;

- le concours universitaire et l'examen du secondaire et du collégial;
- la Conférence annuelle des étudiants en physique, l'Expo-sciences pancanadienne et la Conférence biennale pour étudiants diplômés;
- les prix d'excellence pour l'enseignement de la physique au secondaire et au collégial.

L'année 2012 devrait marquer la première remise de la bourse Stoicheff de l'ACP-OSAF à un étudiant diplômé exceptionnel. Les fiduciaires du Fonds d'éducation ont comme objectif à long terme d'augmenter substantiellement les réserves du Fonds, de sorte que de plus en plus d'initiatives soient soutenues par des revenus stables.

PROTECTION DE LA PROFESSION. Le directeur des affaires professionnelles de l'ACP travaille vigoureusement à protéger le travail des physiciens contre les contraintes proposées, souvent par inadvertance, par les ingénieurs dans la définition législative de leur profession. Si ces définitions ne comportaient pas de clauses d'exemption appropriées, l'exercice de plusieurs aspects de la physique pourrait littéralement devenir illégal.

L'ACP est, dans la communauté scientifique, le leader pour la protection de l'exercice de la science, bien que d'autres sociétés aient apporté un soutien apprécié sur des questions spécifiques. Nous avons réussi à obtenir des accords sur des clauses d'exemption dans plusieurs provinces et territoires. Des discussions récentes avec les ingénieurs professionnels de l'Ontario ont fait qu'ils reconnaissent n'avoir aucune juridiction sur l'exercice des sciences naturelles.

DÉSIGNATION PROFESSIONNELLE (phys.). Pour sensibiliser les étudiants et les employeurs à la profession de physicien, l'ACP a lancé sa désignation de Professional Physicist / physicien(ne) lors du congrès de 1999. En date de novembre 2011, plus de 240 licences ont été émises. Les étudiants qui terminent leur baccalauréat, les étudiants diplômés, les chercheurs postdoctoraux et d'autres physiciens peuvent faire l'examen de certification dans leur université.

LES PAGES EMPLOI ET CARRIÈRES. Situées sur le site Web de l'ACP, ces pages constituent un moyen efficace pour les employeurs d'entrer en contact avec du personnel hautement qualifié, et pour les étudiants ou futurs étudiants de physique de planifier leur carrière.

LE CONGRÈS ANNUEL DE L'ACP. Le succès des plus récents congrès illustre la vitalité de la physique au Canada. Le congrès annuel est une excellente occasion de rencontrer nos collègues, amis et invités et, à leur contact, de nous resourcer dans notre domaine et d'autres de la physique. La conférence publique commémorative Herzberg, les conférences plénières de chercheurs reconnus et de récipiendaires de médailles, les concours de présentations orales et par affiches pour étudiants, l'atelier des enseignants de physique du secondaire et du cégep et les sessions de politique scientifique sont parmi les points forts du congrès. Le congrès de l'ACP facilite les rencontres entre les directeurs de départements de physique et avec les responsables du CRSNG.

LA PHYSIQUE AU CANADA. Offerte aux membres, cette revue récemment rafraîchie s'intéresse aux développements de la physique et à la communauté des physiciens, au Canada et à l'échelle mondiale. Des numéros thématiques publiés régulièrement fournissent un coup d'œil précieux sur les activités et les contributions canadiennes dans des secteurs particuliers. De plus en plus, les archives de la PaC sont disponibles en ligne.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL. L'ACP facilite la participation canadienne à l'Union internationale de physique pure et appliquée et coopère avec l'American Physical Society par la présence du président de l'ACP à deux réunions du Conseil de l'APS chaque année. L'ACP coordonne la participation canadienne à des événements comme l'Année internationale de la physique (2005), LaserFest (2010) et la Conférence biennale canadienne-américaine-mexicaine pour étudiants diplômés (la prochaine ayant lieu au Canada en 2013).

ET L'APS? L'ACP maintient de bonnes relations avec l'American Physical Society, qui offre d'excellents services à ses membres. Cependant, la plus grande partie du travail de l'ACP consiste à sensibiliser et influencer le gouvernement canadien et d'autres organismes nationaux, et à examiner des questions spécifiquement canadiennes. Aucun organisme étranger ne peut ni ne doit faire cela. Comme d'autres professions, la physique canadienne doit parler d'une voix forte!

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: Des détails supplémentaires sur les activités et initiatives de l'ACP se trouvent sur le site Web à l'adresse www.cap.ca/. Pour toute information, veuillez prendre contact avec Francine Ford, directrice exécutive de l'ACP, à cap@uottawa.ca ou au numéro (613) 562-5614.